L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 21 JUIN 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 21 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos 108 & 110 de la rue des Magasins—faience, articles en pierre, etc.

Faience, &c.—Voir l'annonce de D. E. Morphy & Son, encanteurs.

Pie IX.

Pie IX est le 101e Souverain Pontife et il est le premier qui ait vu les années de Pierre, c'est-à-dire qui ait occupé plus de 25 ans le siége pontifical. Aussi les Catholiques ont-ils célébré en grande pompe, il y a cinq ans, le 25me anniversaire de son avénement. Depuis 1871, à deux ou trois reprises on a craint pour l'existence de l'illustre et vénérable chef de l'Eglise Catholique. Ses jours ont été prolongés comme aussi ses épreuves et, aujourd'hui, 21 juin 1876, les Catholiques de la Nouvelle-Orléans se proposent de célébrer le 30e anniversaire du couronnement de Pie IX. Nous saisissons cette occasion pour retracer la biographie du Saint-Père.

Giovanni Maria Mastai Ferreti, né à Sinigaglia le 13 mai 1792, était fils du comte Girolamo Solazzi. A onze ans, il fut envoyé au collége de Volterre, et en 1808, il alla à Rome suivre ses études ecclésiastiques. Pendant l'occupation française, il se retira à Sinigaglia, et il revint en 1814 à Rome où il reçut les ordres en 1818. En 1823, il visita le Chili et il prêcha pendant deux ans à Santiago. De retour à Rome, en décembre 1825, il reçut du pape Léon XII, la présidence de l'hôpital St-Michel, et, en 1827, il fut nommé évêque de Spolète. Pendant les troubles de 1831, il sauva 4,000 insurgés qui avaient cherché un refuge à Spolète, à se rendre aux autorités papales et il reçut, à cette occasion, la charge de l'administration civile de Spolète et de Pérouse. En 1832, il fut transféré au siége épiscopal d'Imola et, en décembre 1839, il fut créé cardinal, mais sa nomination ne fut rendue publique qu'en décembre 1840. A Imola, il fonda un collége de théologie, des asiles pour les orphelins de deux sexes et une maison de refuge pour les pénitentes sous la garde des sœurs du Bon Pasteur. Enfin, à la mort du Pape Grégoire XVI, il fut élu Pape, le 16 juin 1846, par le Conclave des Cardinaux, après une session de 48 heures, et le lendemain, il fut proclamé sous le titre de Pie IX. C'est le 21 juin 1846 qu'il fut couronné.

Les sentiments libéraux bien connus du nouveau Pontife firent accueillir sa nomination par des acclamations universelles. Le 16 juillet, Pie IX accorda une amnistie générale pour les crimes et délits politiques et il s'attacha immédiatement à réaliser d'importantes réformes dans toutes les branches d'administration de son domaine temporel, diminuant les impôts, stimulant l'industrie et l'agriculture, visitant les hôpitaux et les institutions publiques, sans pompe, pour s'assurer, par lui-même, des abus qui pouvaient exister. En novembre 1847, il convoqua un conseil d'Etat composé des délégués des provinces. L'enthousiasme excité par cette politique libérale se traduisit par des manifestations de joie qui s'étendirent de l'Europe à l'Amérique. Il y eut des démonstrations à New York, à la Nouvelle-Orléans, à Montevideo, et Pie IX reçut des adresses de félicitations de tous les points de l'univers. Garibaldi, lui-même, alors à Montevideo, écrivit, au nom de ses compatriotes, au nouveau Pape, une lettre que nous avons reproduite il y a trois ou quatre ans.

Mais le soulèvement révolutionnaire qui agita l'Europe après le 24 février 1848, détruisit bientôt l'influence heureuse que Pie IX avait exercée, pendant près de deux ans, sur l'Italie. Les Romains commencèrent à trouver insuffisantes les réformes opérées. Le refus du Pape de prendre une part active à la guerre du Piémont contre l'Autriche augmenta le mécontentement. Espérant concilier, de nouveau, les esprits, le Pape lança une proclamation dans laquelle il promettait une constitution sur une base libérale et il prit pour ministre l'ancien ambassadeur français, le comte Rossi, un juriste distingué. Mais la révolution française avait déjà tourné les têtes à Rome. Le 15 novembre, Rossi tombait à la porte de la Chambre du conseil, frappé d'un coup de stylet, et, le lendemain, la populace, la garde civique, la gendarmerie, les troupes de ligne et la légion romaine réunies assiégeaient le Quirinal et imposaient la nomination d'un ministère radical. Quelques jours après, le 24 novembre, le Pape qui n'était plus qu'un souverain prisonnier, gardé à vue dans son palais, s'échappa, vêtu comme un simple prêtre, dans la voiture du comte Spaur, ministre bavarois, qui le fit conduire à Gaëte, dans le royaume des Deux Siciles.

Le roi et la reine de Naples allèrent immédiatement, par mer, rendre visite au souverain Pontife exilé et le dissuadèrent d'aller demander l'hospitalité à l'Espagne. Il reçut à Gaëte de nombreux témoignages de sympathie, de toutes les parties du monde catholique, et il lança une protestation contre les actes du gouvernement révolutionnaire. Le 18 février 1849, le jour même où il adressait une demande pour une assistance armée aux puissances catholiques, l'Assemblée constituante romaine le déclarait déchu de son pouvoir temporel et proclamait la république.

Le 25 avril une expédition française, envoyée par Louis Napoléon, président de la République française, débarquait à Civita-Vecchia et marchait sur Rome, tandis que les Autrichiens envahissaient les provinces du Nord et les Espagnols les provinces du Sud. Les troupes françaises eurent raison de la résistance des républicains romains, sans avoir recours à un bombardement qui eut mis en péril les richesses archéologiques et artistiques de la ville Eternelle. La capitulation eut lieu le 1er juillet 1849, mais le Pape ne rentra dans Rome qu'en avril 1850. Il déclara une amnistie partielle, mais à partir de ce moment il renonça aux illusions qui lui avaient fait croire qu'il pourrait gouverner comme un monarque constitutionnel et il s'en tint dès lors aux droits absolus, dont il se considérait comme investi en qualité de successeur de Saint-Pierre.

Peu de temps après son retour à Rome, il lança un bref qui rétablissait la hiérarchie catholique romaine en Angleterre, mesure qui provoqua dans le pays une vive agitation populaire et qui amena un acte du parlement interdisant aux évêques de prendre leurs titres.

C'est en 1854 qu'eut lieu le Concile qui définit le dogme de l'Immaculée Conception; la cérémonie eut lieu dans l'Eglise St-Pierre le 8 décembre.

Après la guerre entre la France et l'Autriche, en 1859, le projet d'une confédération des Etats italiens, sous la présidence honoraire du Pape, fut mis en avant mais bientôt abandonné. Le Piémont qui venait d'obtenir la Lombardie par le traité de Villafranca, commença alors des menées qui n'étaient que les préludes de la politique d'unification de l'Italie. Des soulèvements éclatèrent dans diverses parties des Etats de l'Eglise. Le Pape protesta en vain par plusieurs notes diplomatiques qui restèrent sans effet. Une lettre encyclique du 19 janvier 1860 exposa les principes de la politique de Pie IX, que nous avons résumée plus haut par le "non possumus." Le Pape refusait de céder la Romagne, comme le lui conseillait Napoléon III, et on sait que, depuis il a rejeté toute transaction avec les envahisseurs de ses Etats.

Le roi Victor-Emmanuel ayant, en mars 1860, déclaré annexées à la monarchie piémontaise les légations romaines qui s'étaient affranchies de l'autorité de l'Eglise, le Pape lança une bulle d'excommunication contre tous ceux qui avaient pris part à l'invasion de ses Etats. Puis il se prépara à opposer la force à la force, et, ayant enrôlé des troupes étrangères, il en confia le commandement au général français Lamoricière. Mais les révoltes se multiplièrent, et l'armée piémontaise envahit les provinces de l'Eglise et, après plusieurs rencontres, força Lamoricière, réfugié dans Ancône, à capituler. Tous les Etats de l'Eglise furent annexés, ainsi que le royaume des Deux-Siciles par le Piémont, et Victor-Emmanuel fut proclamé roi d'Italie. Il ne resta au Pape que la ville de Rome et Civita-Vecchia, qui lui furent conservés par la protection des troupes françaises jusqu'au moment où les revers de la France forcèrent cette nation à retirer ses troupes, ce qui permit au roi d'Italie d'occuper Rome.

En 1869, un nouveau concile proclama le dogme de l'Infaillibilité du Pape, malgré l'opposition de quelques évêques.

Depuis l'occupation de Rome, le Pape a refusé toutes les propositions d'arrangement du gouvernement italien, et il s'est retiré dans le château St.-Ange avec trois ou quatre cents gardes, ne cessant de protester contre les atteintes portées à son pouvoir temporel, et contre le nouvel ordre de choses qui a fait de Rome la capitale de l'Italie et qui a réduit le Souverain Pontife au rôle de simple chef spirituel de la catholicité.

Privé de son pouvoir temporel, prisonnier pour ainsi dire du gouvernement qui lui avait enlevé ses Etats et tout autant gardé à vue que protégé par le gouvernement italien, Pie IX semblait avoir épuisé jusqu'à la dernière goutte la coupe des amertumes lorsqu'un nouveau sujet d'affliction est venu, depuis quelques années, ajouter aux angoisses de son âme. La persécution de l'Eglise catholique en Allemagne, poursuivie en vertu d'une politique froidement calculée et dont les véritables desseins n'apparaîtront peut-être que plus tard lorsqu'il s'agira d'élire un successeur à Pie IX, a douloureusement affecté le vénérable chef de l'Eglise, mais elle n'a pu ébranler sa foi dans le triomphe définitif d'une cause qu'il avait toujours soutenue avec un courage inébranlable, sans faiblir un instant au milieu des épreuves les plus difficiles.

Les persécutions durent encore et dans chaque discours qu'il adresse à des délégations catholiques, Pie IX exprime la même foi inébranlable dans la cause dont il est le représentant, la même fermeté inflexible dans l'affirmation des droits de l'Eglise catholique et la même sérénité d'âme. Il ne veut rien céder des droits et de l'autorité remis à sa garde et il descendra dans la tombe sans avoir compromis par la moindre concession volontaire la cause de la souveraineté papale et celle des droits réclamés par l'Eglise catholique romaine.

Pie IX a eu 84 ans le 13 mai 1876; il est prêtre depuis 58 ans et il y a aujourd'hui 30 ans qu'il a ceint la tiare.

LES DROITS SUR LES VINS NON MOUSSEUX, EN CAISSE.—Nous lisons dans le *Bulletin* de New York :

Le secrétaire du Trésor a décidé, aujourd'hui, que le collecteur de la Douane de la Nlle-Orléans a exigé le double du droit sur les caisses de vins non mousseux, en bouteilles. Il paraît que le collecteur a prélevé le droit à raison de $1 60 la douzaine de demi bouteilles tandis que la loi permet l'admission d'une douzaine de bouteilles de vin non mousseux moyennant $1,60. Le Trésorier a donné l'ordre de rectifier l'erreur.

GRANDE CÉLÉBRATION CATHOLIQUE.—Aujourd'hui les catholiques célébreront le trentième anniversaire du couronnement et du glorieux pontificat de Sa Sainteté Pie IX à l'église St-Patrick. Tous les arrangements sont pris de manière à donner à la fête le plus de solennité possible. L'orateur sera l'Hon. Thos. J. Semmes. La cérémonie commencera à sept heures et demie du soir.

RECTIFICATION.—M. A. M. Llambias qui a joué le rôle de Tom Shandy, dans les *Patriotes* de M. F. Armant, samedi dernier à l'Opéra, est membre du club Dramatique Lodmansais et non du Club Shakspeare, comme nous l'avons dit. Notre erreur venait du fait que M. Llambias avait précédemment joué avec l'un des Clubs de langue anglaise.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 3 juin de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

MOUSSELINE A BON MARCHÉ.—La maison Darziger, rue du Canal 203 et rue Royale 228 et 230 au coin de la rue St-Philippe, vient de recevoir 1000 pièces de Mousseline à carreaux à 40 cents la pièce. Ça n'est pas cher. On peut même dire que c'est pour rien.

—L'Académie française a procédé, hier jeudi, à la réception de M. Jean-Baptiste Dumas, élu à la place vacante par la mort de M. Guizot.

M. Jean-Baptiste Dumas est né le 14 juillet 1800. Il aura donc soixante-seize ans le mois prochain; mais le savant chimiste porte allègrement ses années. Il faut croire que le travail conserve : M. Dumas en est la preuve.

Très vert, très alerte, d'une activité sans égale, il semble qu'il n'ait pas changé depuis le moment où il soutenait sa grande polémique scientifique contre Berzélius. Ses cheveux tenaces s'obstinent à rester gris.

M. Dumas a pourtant derrière lui quarante-quatre ans de présence à l'Institut. Il est entré, en effet, en 1832, à l'Académie des Sciences, qui l'a élu secrétaire perpétuel en janvier 1868, en remplacement de M. Flourens.

M. Saint-René Taillandier, directeur de l'Académie, a répondu au récipiendaire.

—La demande d'une pension alimentaire en faveur de Mme Ricard occupe la presse. La *Guienne* la résume ainsi :

"Mme veuve Ricard a apporté à son mari une dot de quatre cent mille francs, qui est intacte.

"Et, d'après les journaux du Poitou, M. Ricard laisse une fortune personnelle de plus de deux cent mille francs.

"Soit trente mille francs de rentes!

"Pauvre femme! il est clair que six mille francs de rentes de plus sont indispensables "pour lui assurer une existence "convenable et lui permettre d'achever "l'éducation de ses enfants."

"C'est, du moins, ce que dit l'exposé des motifs du projet de loi.

—Mme Marie Ponsard, veuve de l'auteur de *Lucrèce* et de *Charlotte Corday*, est morte le 1er juin, après une maladie de cinq jours qui l'a surprise et pour ainsi dire foudroyée dans la plénitude de la vie. Mme Ponsard avait trente-sept ans. Elle laisse un fils qui se nomme François Ponsard comme son père, et qui aura douze ans dans quelques semaines.

Il y a quelques jours, on a vendu à Londres une collection de violons. Deux Antonie Stradivarius ont été adjugés à 6,000 francs : un Guanérius a atteint le chiffre de 16,000 fr.

☞1000 pièces de Mousseline à carreaux à 90 cents la pièce chez Danziger.

—On annonce qu'un banquet qui aura lieu à Versailles le 25 juin, pour célébrer l'anniversaire du général Roche, M. Gambetta prononcera un discours.

—Les réfugiés de la Commune viennent de fonder à Genève un nouveau journal : *La Revanche*.

—On parlait de la nomination de M. le duc de Galliera comme ambassadeur d'Italie en France; on ne savait que le duc de Galliera a avancé une somme de 20 millions au gouvernement italien pour la construction du port de Gênes.

—Encore une feuille bonapartiste qui s'en va! Le *Journal des Charentes*, publié à la Rochelle, annonce à ses lecteurs qu'il cesse de paraître.

—Hier a eu lieu, au boulevard des Capucines, une conférence faite par un lettré Chinois, Ly-Chao-Pes.

L'orateur était en grand costume de gala chinois, il avait pris pour sujet la "condition de la femme en Chine" et le "harem de l'empereur de Chine." Il a fait un tableau d'un ménage chinois et a donné le chiffre des femmes qui composent le harem de l'empereur et qui serait de 10,000.

Ly-Chao-Pes a terminé sa conférence par ces mots: "J'aime la France, j'aime les Français, j'aime aussi les Françaises." Sa conférence a été saluée par d'unanimes bravos.

—Deux vélocipédistes qui méritent de passer à la postérité :

Partis de Paris jeudi dernier, ils sont arrivés hier soir à Berne, après avoir passé par Melun, Montereau, Sens, Joigny, Tonnerre, Montbard, Dijon, Dôle, Pontarlier, Neuchâtel et Arbug.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

DERNIERES NOUVELLES DE LA RIVE DE MOUNT PLEASANT.

Cinq hommes pendus dans la paroisse Ouest-Féliciana.

Par les officiers du bateau à vapeur Bertha, qui est arrivé hier matin à la Nouvelle Orléans, nous apprenons que le shérif de la paroisse Est-Féliciana s'est embarqué à Port Hudson avec son *posse comitatus* et quinze prisonniers nègres, capturés après les troubles de Mount Pleasant.

Lorsque le bateau passait à quelques lieues plus bas que ce village, tous les passagers ont pu voir distinctement cinq cadavres pendus par le cou à la traverse d'une porte.

On n'a pas pu nous donner des renseignements plus explicites.

La ferme des quais.

Une injonction vient d'être demandée à la Cour Supérieure de District par Michael Carvin, contre le Conseil municipal, pour lui défendre de résilier le contrat d'Ellerman & Cie., relativement à la ferme des quais.

Le demandeur déclare dans sa pétition que messieurs Ellerman et Cie ne se sont pas conformés aux termes du contrat et que la ville n'a pris aucune mesure pour les y contraindre, tout en leur permettant de collecter les revenus des quais.

Il désire donc qu'il soit défendu à la ville de permettre à messieurs Ellerman & Cie de résilier leur bail et de diminuer les droits de quayage.

L'injonction a été accordée par le juge Lynch, le demandeur ayant fourni un cautionnement de $1500.

Arrivé de H. M. Twitchell.

H. M. Twitchell, pseudo-sénateur d'Etat, qui a été si grièvement blessé le mois dernier à Coushatta, par un assassin inconnu, est arrivé hier matin à la Nouvelle Orléans, à bord du bateau à vapeur C. H. Durfee.

Twitchell s'est fait escorter par trois soldats des Etats-Unis, commandés par un caporal, ses amis ayant prétendu qu'il ne pouvait pas quitter Coushatta sans danger d'être assassiné.

Ces soldats ont monté la garde à la porte de la chambre à coucher de Twitchell et ont veillé sur lui jusqu'à son arrivée en ville.

Twitchell a eu les deux bras amputés, mais il est complètement rétabli. Il dit qu'il ne fera que passer à la Nouvelle-Orléans et qu'il partira bientôt pour le Nord.

Les pénalités sur les taxes arriérées.

On disait que C. C. Antoine, agissant comme gouverneur, en l'absence de W. P. Kellogg, avait préparé déjà une lettre circulaire adressée aux collecteurs de taxes de toutes les paroisses de l'Etat, leur recommandant d'accorder un délai de soixante jours avant de collecter les pénalités pour les taxes arriérées; mais il paraît que le pseudo-lieutenant gouverneur a changé d'idée.

Comme Mr. Kellogg est attendu aujourd'hui, César laisse à son chef de file le soin de s'occuper de régler cette question.

Le surintendant de l'instruction publique.

Mr Robert M. Lusher, surintendant de l'instruction publique *de jure*, annonce dans une carte, sa candidature pour une réélection.

Mr Lusher a obtenu en 1872 une majorité considérable, mais le Bureau des retours lui a substitué Brown, l'homme de couleur, qui agit comme surintendant de l'instruction publique depuis janvier 1873.

Dans sa carte, Mr Lusher fait sa profession de foi, et nous nous contentons d'annoncer sa candidature; il se recommande de lui-même.

Une prise de... bouche.

Avant-hier après-midi, vers trois heures, une foule assez compacte se pressait rue du Canal près de l'encoignure Royale.

Rien n'attire les badauds comme de voir d'autres badauds courir dans une certaine direction; aussi, la foule augmentait-elle à vue d'œil. On se coudoyait, on se bousculait, et personne ne savait au juste pourquoi, à l'exception d'un petit nombre de favorisés, qui formaient un cercle autour de deux hommes que l'on apercevait indistinctement et qui paraissaient se démener avec fureur.

Ces deux hommes étaient, l'un, l'ex-congressman Sheldon, et l'autre Mr Amos Collins, éditeur-propriétaire du "State Register," journal publié à Carrollton.

Il n'y a pas eu de coups de donnés, quoique la discussion ait été très animée, et l'affaire s'est bornée à une prise de... bouche.

Il paraît que Mr Sheldon a reproché à Mr Collins d'avoir écrit une série d'articles contre lui, et que ce dernier a répondu qu'il serait très heureux si Mr Sheldon se considérait offensé.

De parole en parole, les deux adversaires en sont venus aux gros mots.

Finalement, Mr Amos Collins ayant déclaré qu'il était prêt à donner pleine et entière satisfaction à Mr Sheldon, celui-ci a soulevé son chapeau et s'en est allé.

Sauvés du naufrage.

La barque autrichienne "Carlo Boromalo," capitaine Giuseppe Canto, arrivée dimanche dernier à Pascagoula, a ramené l'équipage de la barque russe "Andronicus", capitaine Gulio Vardanoff, composé de sept hommes.

Les matelots de l'"Andronicus" et leur capitaine ont été recueillis au moment où la barque allait s'enfoncer sous l'eau, au 17me degré de latitude nord et au 35me degré de longitude ouest.

Un procès en dommage.

Mme Emma P. Weeks a intenté un procès, devant la Cour Supérieure de District, à la compagnie de chemin de fer de Carrollton, réclamant $50,000 de dommage-intérêts pour la mort de son mari, tué le 8 mai 1875 par une des locomotives de la compagnie.

Un jury a été composé hier.

Déchargés faute de preuves.

Les deux jeunes gens, nommés Abraham Rosenstein et Joseph Caduff, qui ont été arrêtés avant-hier après-midi, à la requête de Louis Gobin, sur l'accusation d'un vol, ont comparu hier matin devant la Cour municipale du second district et ont été déchargés faute de preuves.

Séance du Conseil Municipal.

Le Conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Leeds. Tous les administrateurs sont présents.

Mr Brown, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes, qui sont approuvées sans difficulté.

Une ordonnance est présentée par Mr Landry, administrateur du département du commerce, relativement à la ferme de tous les marchés de la ville en bloc, pour un terme de trois ou de cinq ans, et elle est finalement adoptée.

Les conditions suivantes sont stipulées: pour la première année $300,000, payables par versements de $25,000 mensuellement. Pour les autres années, le paiement se fera en scrip, ou papier de la ville, également par versements de $25,000 mensuellement.

L'ordonnance permet aussi au fermier des marchés de racheter ses propres billets à une escompte de 8 pour cent par an.

La question de la cession des casses à pompes à l'association charitable des pompiers, pour éteindre la dette contractée par la ville envers l'association, est soumise de nouveau au Conseil et référée au comité général des administrateurs.

Plusieurs pétitions sont présentées et référées, et après quelques débats peu importants, le Conseil s'ajourne.

TEMPERATURE.—20 Juin 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien,

	Farenheit.	Centigrade.
6 du matin	74	23
Midi	86	30
3 P. M.	90	32
6 P. M.	85	29

—M. Rochefort vient d'arriver à Bruxelles, où il est question du mariage de sa fille, aujourd'hui âgée de vingt ans.

—On parle de la prochaine création d'un journal que ferait paraître le prince Napoléon, avec le concours de M. Maurice Richard.

La direction de cette feuille serait confiée à M. Adelon.

—Une nouvelle importante, si elle se conforme.

Un de nos confrères de Paris dit tenir de source certaine que le directeur de la Banque de Belgique, M. Fortampe, est *mis en prévention*, c'est-à-dire poursuivi avec le caissier T'Kint.

☞1000 pièces de Mousseline à carreaux à 90 cents la pièce chez Danziger.

On verra aux annonces que la société connue sous la raison de Manadé et Lacassagne sera dissoute à l'expiration de son terme, le premier juillet prochain. M. Laurent Lacassagne sera chargé de la liquidation et continuera pour son compte le même genre d'affaires. Une connaissance approfondie de la place jointe à une grande expérience et à une rigoureuse exactitude recommande M. Lacassagne aux clients dont le patronage a été jusqu'à présent acquis à la maison Manadé et Lacassagne.

FRANCE.—GRANDE REVUE A LONGCHAMPS—Paris, 15 juin—Aujourd'hui a eu lieu à Longchamps une grande revue de l'armée de Paris. Le temps était magnifique; une foule immense s'était donné rendez-vous sur le champ de courses, pour assister à la fête. Les troupes passées en revue comprenaient six brigades d'infanterie, douze régiments de cavalerie et quatre régiments d'artillerie, formant un ensemble de 35,000 hommes. Dans la tribune du président de la République on remarquait l'ambassadeur du Maroc entouré des personnes de sa suite. Dans les tribunes voisines se trouvaient les membres du corps diplomatique, les sénateurs, les députés, les fonctionnaires de l'Etat et un grand nombre de dames élégantes.

Le président Mac-Mahon est arrivé sur le champ de course à trois heures; il était accompagné du grand duc Michel de Russie, et d'un brillant et nombreux état-major, comprenant les attachés militaires des diverses ambassades.

Les manœuvres exécutées par les troupes d'infanterie montrent qu'un progrès sensible a été accompli depuis l'année dernière; les évolutions de cavalerie et d'artillerie ont été moins bonnes. Le bataillon de Saint-Cyr s'est particulièrement distingué par sa bonne tenue et par l'ensemble et la rectitude de ses mouvements. Le matériel de l'artillerie et des ambulances est excellent; l'équipement des troupes ne laisse en général rien à désirer.

—Nous lisons dans le *Mémorial diplomatique* :

Il est tout à fait faux que le gouvernement hellénique songe à faire cause commune avec les insurgés de Turquie.

Nous apprenons d'Athènes, que la politique du cabinet grec continue d'être pacifique et éloignée de toute visée ambitieuse.

L'alliance offensive et défensive de la Serbie, de la Bosnie, de la Roumanie et du Monténégro, dit la *Patrie*, se trouve aujourd'hui définitivement constituée, la manière la plus nette et la plus formelle par le ministre des affaires étrangères de l'un des pays que l'on mettait ainsi directement en cause. Voici, à ce sujet, l'importante déclaration que nous lisons ce matin même dans les *Tablettes d'un Spectateur* :

"Le ministre des affaires étrangères de Roumanie, M. Michel Cogalnicéano, s'est rendu de l'audace des affirmations de la République de Vienne communiquée mercredi à tous les journaux, et il s'est empressé d'adresser à l'un de ses agents diplomatiques de l'étranger le télégramme suivant :

"Bucharest, 1er juin, 8 h. 30 m.

"Vous êtes autorisé à donner le démenti le plus formel à l'assertion d'après laquelle la Roumanie aurait conclu une alliance avec la Serbie contre la Turquie. Le gouvernement roumain est décidé à rester *dans les meilleurs rapports possibles* avec le gouvernement du sultan et à MAINTENIR SA NEUTRALITÉ."

LA JEUNE TURQUIE.—Voici, d'après les *Tablettes d'un spectateur*, le texte de la Constitution de la Jeune Turquie, fondée à Constantinople, à Paris et à Londres en 1867 :

Art. 1er. Le parti de la Jeune Turquie est fondé dans le but : 1°, de réaliser le programme réformateur du prince Mustapha-Fazyl-Pacha contenu dans sa "lettre au sultan," et, par conséquent, d'opérer le renversement du régime et des hommes qui oppriment et épuisent l'empire ottoman; 2°, de détruire l'influence russe en Orient, par l'émancipation des populations chrétiennes en Turquie.

Art. 2. La Jeune Turquie a son chef, son comité directeur, ses agents civils et militaires, son siége principal.

Art. 3. Son chef est S. A. Mustapha Fazyl-Pacha, président du comité directeur.

Art. 4. Les membres du comité directeur à Paris et à Londres sont : S. E. Zia Bey, Achia Effendi, le comte L.... P...., Kymal Bey et Simon Deutch.

Art. 5. Les membres du comité directeur, spécialement chargés des affaires de l'intérieur de l'empire ottoman sont : S. A. Zia Bey et Aghia Effendi.

Art. 6. Les membres du comité directeur, spécialement chargés des affaires internationales et diplomatiques sont : le comte L.... P.... et S.... D.... Ils nomment des agents dans tous les pays.

Art. 7. Le comité directeur aura pour siége Paris et Zurich.

Il mettra promptement à l'étude l'élaboration d'une Constitution et la réorganisation de l'armée.

.....

Art. 10. Le principal agent du comité à Constantinople est : M. J. B. B.

Si l'intérêt de la Jeune Turquie exigeait la présence du prince M. F. Pacha à Constantinople, il s'arrangerait de façon à obtenir du sultan sa rentrée à Constantinople, afin de donner par sa présence dans la capitale de l'empire turc une grande impulsion aux affaires de la Jeune Turquie.

Art. 12. Dans le cas où le prince Mustapha viendrait à mourir avant que la grande entreprise ait réussi, M. K. Z. et les membres du comité de Constantinople poursuivraient l'œuvre suivant le plan tracé jusqu'au jour "où la cause de la régénération ottomane *aurait triomphé* de ses ennemis intérieurs et extérieurs."

Au-dessous de ce document se trouvent l'apostille et la signature suivantes :

Approuvé : MUSTAPHA-PACHA.

Paris, 30 août 1867.

—Nous lisons dans la *Liberté* :

Nous recevons d'un de nos amis de Salonique une lettre très étendue sur l'enterrement des consuls. Nous en extrayons les lignes suivantes concernant l'attitude de l'amiral Jaurès au moment du départ du cortège :

"....Peu d'instants avant de se mettre en marche, l'amiral Jaurès a dit au vali : "C'est bien entendu, n'est-ce pas, si une "pierre touche un de mes hommes, l'a- "gresseur sera fusillé sur place et le cor- "tège ne reprendra sa marche qu'après "l'exécution."

"A six heures trente minutes, le cortège se mettait en marche."

On sait que rien ne troubla la tranquillité des obsèques.

—Midhat Pacha a envoyé à tous les *valys* une circulaire les rendant responsables personnellement et *sur leurs têtes* de tous attentats et violences qui pourraient être commis sur les chrétiens et spécialement sur les agents chargés de représenter en Turquie les nations étrangères.

—L'amélioration constatée, depuis deux jours, dans l'état de M. Casimir Périer, se maintient.

COGNACS, LIQUEURS, &c.—MM. Marks Bros. & Co., commissionnaires et importateurs, rue des Magasins, No. 41, viennent de recevoir du cognac de la fameuse marque "Indépendance," qu'ils peuvent recommander comme tout à fait supérieur et excellent, et qu'ils vendront au plus bas prix du marché. Ils ont reçu aussi par le steamer "St-Louis" et par navires un vaste assortiment de liqueurs des plus estimées, des vins blancs liquoreux et autres des premières marques, ainsi que des vins français, conserves et articles alimentaires. Tout ce stock de vins, eaux-de-vie et liqueurs mérite l'attention des connaisseurs. MM. Marks Bros. & Co. ont reçu en outre des pièces de mousseline et une grande variété de marchandises sèches, françaises, allemandes et anglaises qu'ils offrent aux prix les plus modérés.—Voyez l'annonce.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le porte st de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement

—77—

Symptômes encourageants.—La chaleur vivifiante répandue dans tout le système par le "Hostetter's Stomach Bitters," l'élasticité d'esprit et de corps qu'ils communiquent et la cessation de cet état moral vague et inquiet qui résulte de l'usage de ce remède, sont des symptômes on ne peut plus encourageants pour le malheureux invalide. La sensation que produit le retour de la santé est des plus délicieuses, et pour en jouir, le malade souffrant de la Dyspepsie, du foie, de la constipation, de fièvres intermittentes ou rémittentes, de faiblesse, d'insomnie, de rhumatisme, des nerfs et de désordres urinaires, doivent profiter sans délai de ce précieux tonique et correctif. Il est non seulement propre à l'éradication de ces maladies, il est encore merveilleusement efficaces, dans tous les maux qui amènent une diminution de force vitale, à cause de ses propriétés pour rétablir une vigueur générale.

L'A fête de St-Louis de Gonzague étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des mères chrétiennes, la présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St-Louis mercredi 22 du courant à 7 heures.

20juin.

Décédée le 20 courant, à 5 heures et demie du soir, Mme PROSPER SAILLOT, née Sidonia Pichon, à l'âge de vingt-huit ans. Les amis et connaissances des familles Saillot, Pichon et Cousin sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 5 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire, No 154 rue St. Antoine.

Décédé, hier, à 9 heures et demie du matin, à l'âge de 25 ans, CÉLESTIN DUPASSIER, natif de Siat, Haute Savoie, France. Les parents et amis des familles Chas. Bérard et Frank Bérard sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence à l'encoignure des rues Ste Anne et Royale.

De la part de sa veuve.

Décédé hier à 4 heures et demie de l'après-midi, EUGENE REYNAUD, âgé de cinquante-cinq ans, né à Marseille, France. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui MERCREDI, à cinq heures précises de l'après midi.

Le convoi partira de sa dernière résidence rue de Chartres No 214, entre lesrues Madison et Dumaine.

Décédé, le 19 juin 1876, à 11 heures du soir, à l'âge de deux mois et cinq jours, PIERRE FREDÉRIC HANTOT, enfant de M. Nicolas Bordelois et de F. Henri Hantot.

Société Portuguise Lusitane de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.—Décédé, à onze heures du matin, CÉLESTIN DUPASSIER, âgé de trente-cinq ans, né en France, et membre de cette Société.

Les membres de la Société et les amis du défunt sont priés de s'assembler, à la salle, Chemin du Bayou, entre les rues St-Claude et Tréme, à quatre heures de l'après-midi, pour assister aux funérailles.

Par ordre du président,
J. BARANGUÉ Jr, secrétaire.

Club Dramatique Louisianais.—Nlle-Orléans, 21 juin 1876.—SEANCE SPECIALE, Mercredi, 21 du courant, à 7½ heures du soir, au local du Club, coin des rues Royale et Orléans. Objet de la séance :

Transactions des arrangements pour la lère Représentation Commémorative.

Par ordre de
A. L. TISHOT, Président.
JULES L. BARJAC, Secrétaire.
21 juin.—1t

Importers Bonded Warehouse Co.—Nlle-Orléans, 20 juin 1876.—Une élection de CINQ DIRECTEURS, pour cette Compagnie, qui devront servir du 1er lundi de juillet 1876 au 1er lundi de juillet 1877, aura lieu au Bureau de la Compagnie le trois (3) JUILLET 1876, de midi à 2 heures P. M.

Par ordre de la Direction,
PH. GUÉNON, Secrétaire.
21juin—21,26,29t;2jul

Venant d'être reçu,
1000 pièces Mousselines à carreaux à 90 cents la pièce.
—Au magasin de—
DANZIGER,
No 203 de la rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts.
ET
Nos 228 et 230 de la rue Royale, coin St-Philippe. 21juin—1

EMPLATRES POREUX DE CAPOINE!
Reçus et à vendre
139.....RUE DU CANAL.....139
Frederickson & Harte,
21juin—1t PP. Pharmaciens-Droguistes.

Commis de Bureau.
ON demande pour COMMIS DE BUREAU un jeune homme ayant une belle écriture et parlant correctement l'espagnol et l'anglais.
S'adresser au Consulat d'Espagne, rue Dauphine 112.

"Book Beer" du Centenaire.
REÇU aujourd'hui du célèbre "Philip Best Brewing Co, de "BUCK BEER" DU CENTENAIRE.
Les amateurs de bière ne manqueront sans doute pas de prendre d'une occasion qui ne s'offre que tous les CENT ANS.
Ce "Buck Beer n'est pas du bumbug.
FRED OERTLING.
21 juin—1t au No 20 du Passage de la Bourse.

Bière "BOCK" du Centenaire.
Venant d'être reçu, un envoi de
BIÈRE "BOCK" DU CENTENAIRE
Expressément brassée pour mon débit, par Philip Best, à sa célèbre brasserie à Milwaukee, Wisconsin.
C'est une occasion qui est offerte aux amateurs de bière (occasion qui n'arrivera que dans cent ans) de goûter de ce breuvage extraordinaire, afin de pouvoir juger par eux mêmes.
Ce n'est pas un "bumbug" que cette bière.
HUGO REDWITZ.
21juin—1PP 14 rue de la Commune.

Dissolution de société.
Nouvelle-Orléans, 15 juin 1876.
La société connue sous la raison sociale de MANADÉ & LACASSAGNE, sera dissoute d'un commun accord à l'expiration de son terme au 1er juillet prochain.
Mr LAURENT LACASSAGNE prendra la suite de la maison, fera la liquidation, et continuera le même genre d'affaires en son nom, dans le même local. Il sollicite la continuation de votre patronage, vous assurant d'avance entière satisfaction.
Nous sommes avec respect vos dévoués serviteurs et amis,
M.